

Formulaire régissant les dispositions concernant l'organisation des congés principaux pour les salariés de production et les services dépendant de celle-ci

ETABLISSEMENT :		
NOM :	Prénom :	Code Personnel :
Service :	Equipe :	

Ce document a pour but de recueillir vos souhaits pour le positionnement de vos droits à congés principaux. Il est à remettre à votre Hiérarchie avant le __/__/2016 et vous sera restitué au plus tard le __/__/2016.

1/ Configuration de 4 semaines d'arrêt des installations

Les 4 semaines de congés principaux doivent être placées dans la période comprise entre les semaines 30 et 33, soit du 25 juillet 2016 au 21 août 2016

2/ Configuration de 2 ou 3 semaines d'arrêt consécutives des installations

Les 3 semaines de congés principaux doivent être placées dans la période comprise entre les semaines 30 et 32, soit du 25 juillet 2016 au 21 août 2016 inclus.

Je positionne les 2 ou 3 semaines de congés payés en semaines n°

--	--	--

La 4^{ème} semaine de congés principaux doit être prise dans la période estivale. Cependant, les salariés qui le souhaitent pourront prendre une partie de ces jours en dehors de la période estivale légale (par anticipation du 1er janvier 2016 au 30 avril 2016, puis entre le 1er novembre 2016 et le 31 mai 2017) sans attribution de congés supplémentaires de fractionnement.

Je souhaite positionner les jours de la 4^{ème} semaine de congés payés, par ordre de préférence, de la manière suivante :

Choix N° 1 : semaine N°	<u>Décision Hiérarchie :</u> Semaine retenue : Date et signature :
Choix N° 2 : semaine N°	
Choix N° 3 : semaine N°	
Date et signature du salarié :	

3/ Configuration sans arrêt des installations

Les congés principaux peuvent être pris par le personnel, durant la période estivale, du 1er mai au 31 octobre 2016, mais également par anticipation du 1er janvier 2016 au 30 avril 2016, puis entre le 1^{er} novembre 2016 et le 31 mai 2017 sans attribution de congés supplémentaires de fractionnement.

J'exprime 3 choix pour le positionnement de mes congés principaux :

					<u>Décision Hiérarchie :</u> Choix retenu : Soit semaines : Date et signature :
Ordre de préférence	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	
1					
2					
3					
Date et signature du salarié :					

Pour les configurations 2 et 3 :

Je renonce expressément à bénéficier de congés supplémentaires de fractionnement suite à ma demande de positionnement de congés en dehors de la période estivale légale (1er mai ou 31 octobre)

Date et signature du salarié :

CL
 XC
 CV
 SA
 FD